

Communiqué de presse
Domont le 29 Juin 2015

Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2015

Lors de l'Assemblée Générale Mixte de Logic Instrument SA qui s'est tenue le lundi 8 juin 2015 à Domont avec un quorum de 59,4%, les actionnaires ont adopté l'ensemble des résolutions relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire soumises à leur vote par le Conseil d'administration, à l'exception de la 14^{ème} résolution¹.

Conformément aux dispositions de l'article L 233-8-1 du code de commerce, la société informe ses actionnaires que lors de l'Assemblée Générale, le nombre total des droits de vote réels existants était de 4.525.064.

Les résolutions soumises au vote sont disponibles sur le site internet de la société et sont identiques à celles publiées dans l'Avis de Réunion au BALO le 4 mai 2015.

Contacts

Marketing : Daniel Schroeder (MarCom Mgr.), d.schroeder@logic-instrument.com
+33 1 39356198, LinkedIn: <http://goo.gl/qb6MYV>

Relations investisseurs : Loïc Poirier (PDG), l.poirier@logic-instrument.com

À propos de LOGIC INSTRUMENT

*À propos de LOGIC INSTRUMENT Créée en 1987, LOGIC INSTRUMENT développe et commercialise des tablettes, smartphones et ordinateurs portables destinés aux environnements hostiles et au monde de l'entreprise, sous les systèmes d'exploitation Android™ et Microsoft. LOGIC INSTRUMENT opère sur tous les continents via ses différentes filiales. LOGIC INSTRUMENT est coté sur Alternext Paris (ALLOG).
Site web : www.logic-instrument.com*

¹ **Quatorzième résolution** (Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société conformément à l'article L.225-138-1 du Code de commerce).